



Dudelange lance son Plan local Santé

- 25 mars 2025 -

La Ville de Dudelange lance son Plan local de Santé !

Dans un contexte où la santé publique est de plus en plus mise à l'épreuve par une multitude de facteurs, il est essentiel d'adopter une approche globale pour garantir le bien-être et la santé de tou·tes. Le vieillissement de la population, les effets du changement climatique et l'urbanisation croissante sont autant de facteurs qui doivent nous inciter à repenser nos approches, notamment en matière de santé.

Un **Plan national de Santé** a été publié en 2023. Il nous est paru comme une évidence d'élaborer ce **Plan local de Santé** pour définir les mesures exactes adaptées à la spécificité de la population dudelangeoise. Ainsi, après une collaboration étroite et de nombreux échanges avec le ministère de la Santé, nous publions aujourd'hui notre Plan local de Santé. Dudelange est ainsi la 1^{ère} commune du pays à avoir développé un tel plan au niveau local et devient un partenaire privilégié, permettant une articulation idéale entre le plan national et local, des synergies et des coopérations optimales pour la mise en œuvre des mesures.

Le Plan local de Santé a également été élaboré en y intégrant de nombreuses références internationales, comme le concept des « Healthy Cities » ou encore les lignes directrices de la WHO (World Health Organisation).

La santé : une priorité de longue date pour Dudelange

Dudelange a fait le choix il y a plus de 20 ans déjà de s'atteler au vaste sujet que représente la **santé de ses citoyen·nes**. S'il ne s'agit certes pas d'une prérogative obligatoire d'une commune, comme peut l'être par exemple l'éducation, elle n'est pas moins fondamental pour y assurer la qualité de vie et le bien-être. Il s'agit là d'un critère fondamental pour la Ville de Dudelange et qui se retrouve au premier plan de la Déclaration du collège des bourgmestre et échevin·es de la présente mandature. De nombreuses actions ont depuis été mises en place, de la création du groupe de travail « Gesond Diddeleng » à celle du poste de chargée de mission à la prévention de la santé (qui n'existe que dans notre commune), en passant par une « Matinée Santé » annuelle et de très nombreuses activités comme des conférences, des ateliers, des cours, etc.

Le Plan local de Santé s'articule en 3 dimensions - l'offre de soins et la promotion de la santé, la promotion de la santé mentale, la promotion de la santé physique - 6 objectifs et 22 actions. La prévention et la promotion de la santé, dont font partie entre autres la sensibilisation et l'accès à l'information, nous paraissent en effet fondamentales pour faire accéder l'ensemble de la population à une santé de qualité. Les 22 actions se déroulent dans le cadre d'un échéancier : court terme (< 3 ans), moyen terme (< 6 ans) et long terme (> 6 ans).

Le collège des bourgmestre et échevin·es

Dan Biancalana, bourgmestre

Loris Spina, Josiane Di Bartolomeo-Ries, René Manderscheid, Claudia Dall'Agnol, échevin·es